La Fondation iFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

FONDATION IFRAP

pour la recherche
sur les administrations
et les politiques publiques

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

EXERCICE DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, rue du clos d'Orléans
94120 Fontenay sous Bois
Tél. : 01 48 73 69 91 – Fax. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com- www.jegard.com

Fondation iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS ▪ Tél. : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org
SIRET : 519 556 013 00026 ▪ APE : 9499Z

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2022

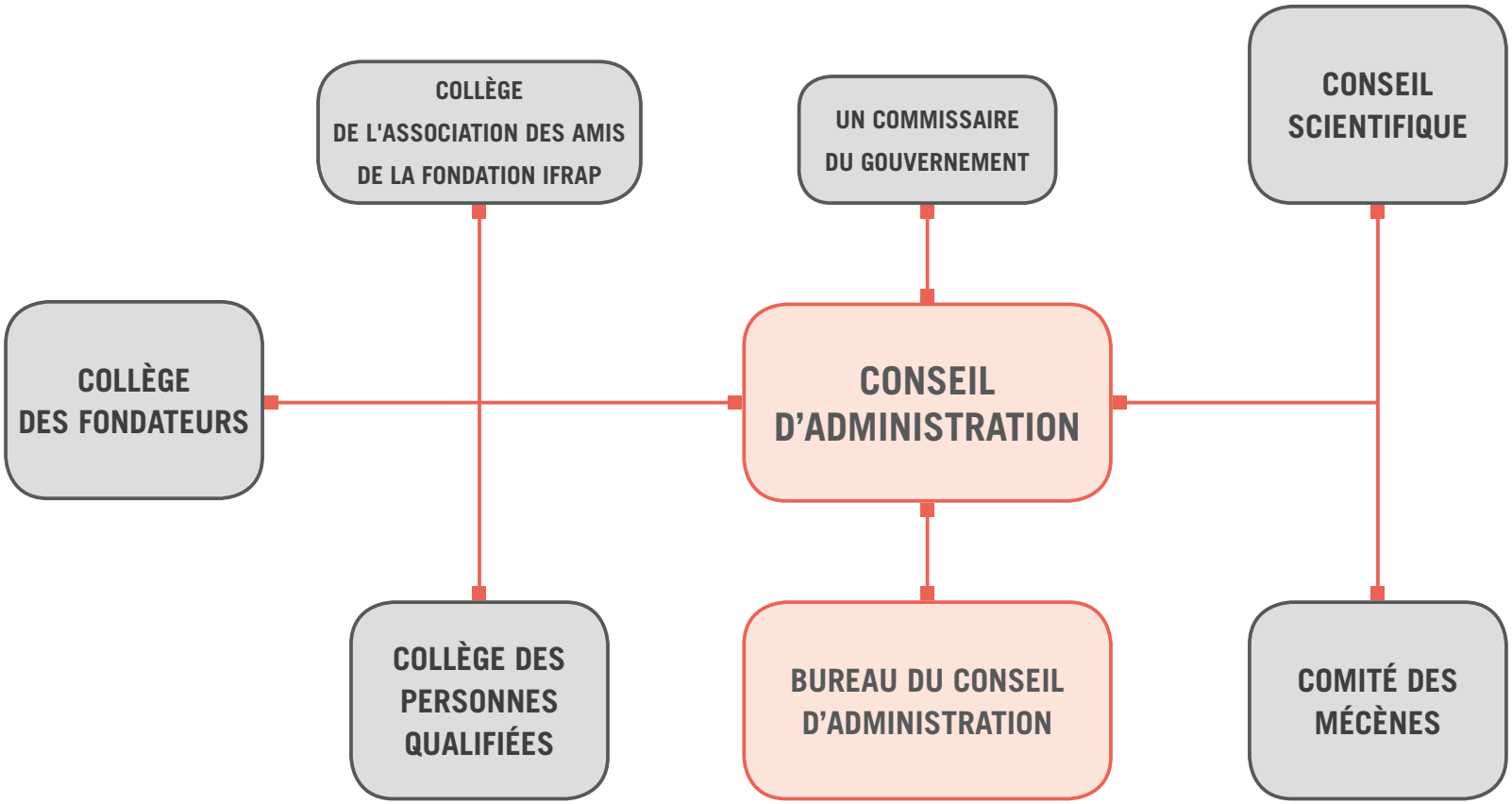
EXERCICE DU 1ER JANVIER 2022 AU 31 DECEMBRE 2022

Sommaire

	Pages
Gouvernance de la Fondation iFRAP	
Rapport moral / rapport d'activité	1 à 4
Rapport du trésorier	5 à 7
Bilan	8 et 9
Compte de résultat	10 et 11
Annexe	12 à 35
Rapports du commissaire aux comptes	

FONDATION iFRAP ▪ 32-34 rue des Jeuneurs ▪ 75002 PARIS ▪ T° : 01 42 33 29 15 ▪ www.ifrap.org

Gouvernance de la Fondation iFRAP



RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022

En cette année d'élection présidentielle, la Fondation IFRAP a contribué à éclairer le débat public sur les principaux enjeux de politiques publiques : travailler plus, décentraliser, équilibrer nos finances publiques. La Fondation a également formulé des propositions dans divers domaines : éducation, transition écologique, sécurités publiques. Enfin, comme elle l'avait fait en 2017, la Fondation a mis en place un comparateur des programmes et a chiffré les programmes des candidats à la présidentielle en termes d'évolution de dépenses publiques et de recettes.

La période qui s'est ouverte depuis l'automne 2022 marque un tournant avec une prise de conscience des réalités auxquelles est confronté notre pays. Tout d'abord, la fin de l'argent gratuit avec une remontée des taux d'intérêt que l'on observe depuis plusieurs mois. Avec comme conséquence une charge annuelle de la dette qui a explosé. Avec plus de 3.000 milliards de dette, la charge de la dette coûtera bientôt plus cher par an que le budget de l'Éducation nationale.

La Fondation IFRAP avait alerté dès juin 2020 sur cette situation inflationniste qui rend nos finances publiques fragiles et impose des réformes, au premier chef ; celle des retraites. L'étude publiée sur la nécessaire réforme des retraites en septembre 2022 a d'ailleurs connu un vif succès. La réforme des retraites ne sera pas suffisante pour redresser nos finances publiques : d'autres réformes sont nécessaires, notamment celles liées au plein emploi dans une logique de responsabilisation, de droits et de devoirs.

A partir de l'automne 2022, la Fondation IFRAP a également alerté sur les risques liés à la remise en cause de notre souveraineté énergétique : la Fondation avait dès 2017 tiré la sonnette d'alarme en pointant les risques de black-out et les perturbations sur les prix du marché de l'électricité liées à la fermeture programmée de réacteurs nucléaires et à l'investissement en masse dans les EnR, généralement non pilotables, avec à la clé un impact sur les coûts et sur l'activité industrielle.

Enfin, la Fondation a analysé les conséquences du « quoi qu'il en coûte » avec un effet d'éviction sur les dépenses d'investissement.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022 *(SUITE)*

Gouvernance de la Fondation en 2022

Au cours de cette année, deux Conseils d'administration ont eu lieu, au cours desquels les comptes 2021 ont été approuvés, et le renouvellement des administrateurs validé. Trois réunions du Comité des mécènes et du Conseil scientifique se sont tenues, ainsi que quatre réunions du Bureau. Dans la mesure du possible, les réunions ont pu se tenir en présentiel à la Fondation IFRAP.

Les travaux de la Fondation en 2022

Les travaux de recherche de la Fondation sont en accès libre sur son site internet : www.ifrap.org. La revue mensuelle de la Fondation, Société Civile, est disponible en intégralité et toutes les semaines, dans une newsletter, l'équipe publie 5 notes d'analyses décryptant l'actualité économique et la gestion publique.

Les publications de la revue Société Civile 2022 :

- *Janvier : Fixer les bons objectifs – une transition écologique soutenable*
- *Février : Revoir les missions publiques – Régionaliser l'éducation, la santé, pôle emploi*
- *Mars : Chiffrage des programmes des Candidats à la présidentielle 2022*
- *Avril : Protéger, défendre, dissuader – Les défis de nos armées 2022-2030*
- *Mai : Rééquilibrer les pouvoirs – renforcer notre démocratie*
- *Juin : Alerter sur la charge de la dette*
- *Juillet-Août : 100 mds € – L'énorme charge administrative qui pèse sur la France*

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022 *(SUITE)*

- *Septembre : Retraites – Le report de l'âge à 65 ans n'est pas en option*
- *Octobre : Pour le travail – Contre l'assistanat – Les solutions*
- *Novembre : Fiscalité des entreprises, toujours 148mds € de trop*
- *Décembre : 2023, les finances publiques dérapent encore.*

Une nouvelle maquette de notre revue avec le nouveau logo de la Fondation sera appliquée pour les prochaines publications 2023.

La présence de la Fondation sur le web

La Fondation iFRAP continue d'être très active sur Internet : durant la période électorale, les notes d'analyse et de décryptage des propositions des candidats ont contribué à attirer de nombreux internautes sur notre site.

Les analyses de la Fondation ont généré un vif intérêt auprès de nos lecteurs papier et internet. Plusieurs notes sur notre site internet ont franchi la barre des 300.000 consultations dont :

- *EDF : 4.705 euros bruts par mois, retraite à 60 ans...,* publié le 18 octobre 2022 ;
- *Vers une taxe exceptionnelle de l'épargne des Français en 2023 ?* publié le 3 mai 2022 ;
- Le comparateur des programmes de la présidentielle 2022.

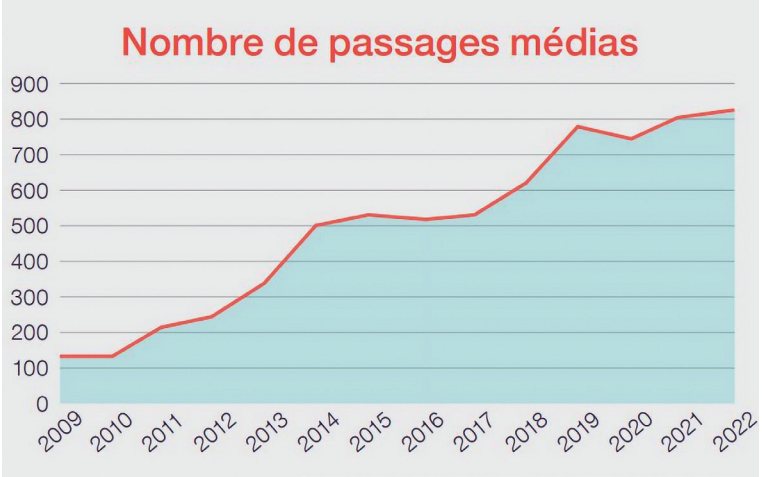
La Fondation a suivi sans relâche les différentes étapes du débat économique et parlementaire sur la réforme des retraites, en chiffrant l'impact des différentes propositions sur le système de retraite, le marché du travail et les comptes publics.

RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ - EXERCICE 2022 *(SUITE)*

Le renforcement de notre présence sur Twitter a permis de toucher un public plus large. En un an, le compte Twitter de la Fondation a gagné près de 10.000 nouveaux abonnés, en publiant régulièrement les notes et études de la Fondation et leurs reprises dans les médias. Certaines vidéos dépassent en 2022 largement les 80.000 visionnages.

Les médias

Les médias reprennent et citent régulièrement les études de la Fondation (Le Figaro, Les Echos, Cnews, Europe 1, BFM TV, L'Express, L'Opinion, etc.). Les citations atteignent, pour la seconde année consécutive, les 800 en 2022 :



Perspectives

La Fondation IFRAP poursuit ses travaux centrés sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant le plein emploi et le développement économique. Pour cela, elle a pour projet d'investir plus dans des outils d'analyse et de prévision. La Fondation remercie tous les donateurs pour leur soutien essentiel, et reste fidèle à son objectif d'améliorer l'efficacité des politiques publiques.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2022 *(Chiffres arrondis à l'unité)*

Faits significatifs de l'exercice

Il n'y a pas eu de fait significatif au cours de l'exercice.

Compte de résultat

Les produits d'exploitation sont en légère diminution de 1.503 K€ au lieu de 1.523 K€.

Les dons sont passés de 1.162 K€ à 1.176 K€.

Les loyers et charges perçus des locataires sont en diminution de 274 K€ à 236 K€. La réduction de ce poste est due à des départs ainsi qu'à une franchise de loyer accordée à un locataire en échange de la réalisation de travaux. En 2023, ce poste devrait retrouver un niveau voisin de celui constaté en 2021.

Les ventes de le revue Société Civile sont restées stables à hauteur de 77 K€ .

Les charges d'exploitation ont sensiblement augmenté de 1.409 K€ à 1.530 K€.

Les frais de personnel ont augmenté (656 K€ pour les salaires et charges sociales contre 618 K€).

Les dotations aux amortissements restent stables à 155 K€.

Les autres éléments saillants portent sur l'augmentation du poste Internet pour 32 K€ et les études et recherches scientifiques pour 32 K€. Les autres achats et charges externes augmentent globalement de 12 K€.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat d'exploitation est passé d'un excédent de 114 K€ à un déficit de 28 K€.

Le résultat financier positif est revenu de 296 K€ à 113 K€. Le résultat de 2021 avait été exceptionnel. Le résultat de 2022 reste supérieur à celui de 2020 soit 15 K€.

En conséquence de ce qui précède, le résultat courant est passé de 410 K€ à 86 K€.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2022 *(SUITE)*

Cette année comporte un résultat exceptionnel déficitaire de 28 K€ lié au legs reçu en 2019. La Fondation a bénéficié d'un produit exceptionnel de 28 K€ correspondant au solde du legs versé par le notaire. La charge de 56 K€ correspond à la régularisation de la comptabilisation des dépôts de garantie versés par les locataires enregistrés alors en produits du legs alors qu'il s'agit d'une dette.

Bilan

La structure du bilan varie peu au 31 décembre 2022 par rapport à l'exercice précédent.

L'actif net immobilisé net baisse légèrement de 6.659 K€ à 6.635 K€, la dotation aux amortissements étant légèrement supérieure aux investissements effectués (155 K€ contre 131 K€). Les investissements ont concerné essentiellement l'immeuble de placement.

La trésorerie de la Fondation IFRAP au 31/12/2022 était de 8.240 K€ contre 8.083 K€ au 31/12/2021. Elle était placée à hauteur de 83 % en valeurs mobilières.

Les fonds propres y compris le résultat de 57 K€ sont désormais de 14.542 K€ contre 14.485 K€ au 31/12/2021.

Le solde de l'emprunt immobilier contracté en 2016 est de 97 K€ au 31/12/2022.

Compte d'emploi annuel des ressources et compte de résultat par origine et destination

Il est rappelé que la Fondation IFRAP ne perçoit pas de subvention publique, ce qui est un gage d'indépendance.

Les ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, d'un montant de 1.676 K€ comprennent les dons et legs collectés pour 1.176 K€, les autres produits liés à l'appel la générosité du public pour 360 K€, et les autres produits pour 113 K€.

RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2022 *(SUITE)*

Les emplois de fonds issus de la générosité du public concernent principalement les missions sociales de la Fondation IFRAP :

- L'activité de recherche scientifique sur les politiques publiques de l'emploi pour 755 K€ dont 706 K€ financés par la générosité du public.
- L'activité de diffusion des recherches et des propositions pour 367 K€ dont 269 K€ financés par la générosité du public.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont consommé 14% des ressources de l'exercice issues de la générosité du public.

Perspectives d'avenir

Les conséquences de la situation économique et géopolitique ne permettent pas de prévision fiable de l'évolution du compte de résultat en 2023.

Proposition d'affectation du résultat

Le résultat à affecter est de 56.871 €.

Il est proposé de l'affecter intégralement à l'actualisation de la dotation.

BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2022 au 31/12/2022 Brut	Amort. Prov.	Net	AU 31/12/2021 Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	168 870	151 470	17 400	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles				
Terrains	2 143 043	-	2 143 043	2 143 043
Constructions	5 199 330	729 906	4 469 424	4 494 874
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	60 949	56 286	4 663	8 754
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	12 069
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
Total I	**7 572 193**	**937 663**	**6 634 530**	**6 658 740**
Comptes de liaison **II**	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours	-	-	-	465
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	84 970	-	84 970	95 731
Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	
Autres	96 227	-	96 227	107 841
Valeurs mobilières de placement	6 887 402	45 574	6 841 827	6 149 336
Instruments de trésorerie	-	-	-	-
Disponibilités	1397 718	-	1397 718	1 933 757
Charges constatées d'avance	12 156	-	12 156	12 960
Total III	**8 478 473**	**45 574**	**8 432 898**	**8 300 090**
Frais d'émission d'emprunts **IV**	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations **V**	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif **VI**	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**16 050 666**	**983 237**	**15 067 429**	**14 958 830**

BILAN PASSIF

BILAN PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires		1 295 000	1 255 000
Fonds propres complémentaires		3 811 219	3 811 219
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires		-	-
Fonds propres complémentaires		-	-
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		-	-
Réserves pour projet de l'entité		600 000	600 000
Autres réserves		180 686	180 686
Report à nouveau		8 597 862	8 227 776
Excédent ou déficit de l'exercice		56 871	410 086
	Situation nette	**14 541 638**	**14 484 767**
Fonds propres consomptibles		-	-
Subventions d'investissement		-	-
Provisions règlementées		-	-
	TOTAL I	**14 541 638**	**14 484 767**
Comptes de liaison	**II**	-	-
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		-	-
Fonds dédiés		-	-
	TOTAL III	**-**	**-**
PROVISIONS			
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		-	-
	TOTAL IV	**-**	**-**
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97 127	161 360
Emprunts et dettes financières diverses		83 320	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		129 474	85 777
Dettes des legs ou donations		-	-
Dettes fiscales et sociales		181 503	186 764
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		-	57
Instruments de trésorerie		-	-
Produits constatés d'avance		34 367	40 105
	TOTAL V	**525 791**	**474 063**
Écarts de conversion passif	**VI**	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**15 067 429**	**14 958 830**

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits d'exploitation :		
Cotisations	-	-
Ventes de biens et services	-	-
Ventes de biens	-	-
- dont ventes de dons en nature	-	-
Ventes de prestations de services	89 868	83 918
- dont parrainages	-	-
Produits de tiers financeurs	-	-
Concours publics et subventions d'exploitation	-	-
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dons manuels	1 175 716	1 161 962
Mécénats	-	-
Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	103	1 326
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	236 902	275 767
TOTAL I	**1 502 588**	**1 522 973**
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	5 353	3 545
Variation de stocks	465	-112
Autres achats et charges externes	655 843	579 030
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	54 270	48 465
Salaires et traitements	460 052	427 899
Charges sociales	196 321	190 263
Dotations aux amortissements et dépréciations	155 172	155 478
Dotations aux provisions	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	2 760	4 058
TOTAL II	**1 530 237**	**1 408 626**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-27 649**	**114 347**
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	5 082	3 756
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	87 513	64 826
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	68 704
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	52 759	198 520
TOTAL III	**145 354**	**335 806**
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	31 020	-
Intérêts et charges assimilées	1 125	1 836
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	38 231
TOTAL IV	**32 145**	**40 067**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**113 210**	**295 739**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**85 561**	**410 086**

COMPTE DE RÉSULTAT - *(SUITE)*

COMPTE DE RESULTAT *(Suite)*		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion		27 778	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		-	-
TOTAL V		**27 778**	**-**
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion		56 468	-
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-	-
TOTAL VI		**56 468**	**-**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-28 690**	**-**
Participation des salariés aux résultats	**VII**	-	-
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	-	-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		**1 675 721**	**1 858 779**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		**1 618 850**	**1 448 692**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**56 871**	**410 086**

Contributions volontaires en nature :		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	168 435	210 413
Bénévolat	-	-
TOTAL	**168 435**	**210 413**
Charges des contributions volontaires en nature :		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	168 435	210 413
Personnel bénévole	-	-
TOTAL	**168 435**	**210 413**

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, caractérisés par les données suivantes :

- **Total du bilan** **15.067.429 €**
- **Total du compte de résultat (*Produits*)** **1.502.588 €**
- **Résultat de l'exercice (*Excédent*)** **56.871 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Bureau.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la fondation.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Note de présentation de la fondation et de ses activités :

La Fondation IFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaitre le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en oeuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.

Les moyens d'action de la fondation sont :

- le financement de travaux de recherche ;
- la production d'études de référence ;
- l'organisation de rencontres, de colloques, de congrès et de séminaires ;
- la tenue de cercles de réflexion thématiques ;
- l'organisation d'échanges internationaux ;
- la collaboration avec des organismes analogues à l'étranger ;

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *(SUITE)*

- la publication des travaux sur tout type de support ;
- le développement des bases de données et d'analyses scientifiques sur les thèmes étudiés afin de procurer une information sérieuse au public ;
- l'organisation de tout évènement ou initiative de nature à assurer le développement de l'objet social de la fondation.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence,conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC n°2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif modifié par le règlement ANC n°2020-08.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il a été procédé dans les comptes de l'exercice 2022 à une correction d'erreur. En effet, lors de la comptabilisation du legs dont a été bénéficiaire la Fondation en 2019, les dépôts de garantie des locataires de l'immeuble de placement, objet du legs, n'ont pas été enregistrés en dettes de la Fondation. Ils ont été comptabilisés en produits du legs. La correction effectuée dans l'exercice porte sur la régularisation des dépôts de garantie en compte 165.000 « Dépôts et cautionnements reçus ». Cette régularisation n'a pas d'incidence sur les exercices antérieurs. L'impact de la correction sur le résultat 2022 s'élève à 56.468,12 €.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Néant

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *(SUITE)*

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Aucun évènement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

5. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 5 ans.

B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Terrains	Non amortissable
- Ensemble Immobilier Administratif	25 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Structure	50 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Agencements& aménagements	15 à 25 ans
- Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

C - STOCK :

Il n'y a plus de stock de livres à la clôture de l'exercice.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *(SUITE)*

D - CRÉANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances clients au 31/12/2022 comprennent les loyers impayés des locataires de l'immeuble de placement pour un montant de 29.572,76 € TTC, montant équivalent à 2021.

E - VALEURS MOBILIERÈS DE PLACEMENTS :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2022, une dépréciation des titres a été constatée pour un montant de 31.019.81 €.

F - DETTES PROVISIONNÉES POUR CONGÉS A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales..

G - CHIFFRAGE DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIÈRE :

Le chiffrage des engagements de fin de carrière est évalué selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 3.76%
- taux de charges sociales retenu : 50 %

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision.
Le montant de la dette actuarielle au 31 décembre 2022 s'élève à 18.316,87 €.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *(SUITE)*

H - DOTATIONS PERENNES REPRESENTATIVES D'ACTIFS ALIENABLES :

	Solde au 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2022
Dotations	1.255.000 €	40.000 €		1.295.000 €

I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : :

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation des prestations d'études et de recherches reçues à titre gratuit par la Fondation.

Ces prestations en nature sont valorisées en application de la méthode ci-dessous :
1.5 ETP x 12 mois x salaire moyen chargé de décembre 2022 soit 168.435,32 €

J - FONDS D'ÉDITION :

L'activité d'édition de la Fondation IFRAP provient de l'apport partiel d'actif de l'association Institut Société Civile en date du 05/02/2010 avec effet au 01/01/2010, pour une valeur de 147.208 €. Ce fonds d'édition a été valorisé en prenant en considération l'usage de la marque et l'existence d'abonnés, le taux de réabonnement et les produits constatés d'avance sur l'année 2009.

Elle s'est avérée être déficitaire pour la première année en 2012, pour un montant de 6.101,44€€, alors qu'elle était bénéficiaire en 2011, ce qui a constitué un indice de perte de valeur et qui a conduit à un test de dépréciation, conformément au Plan comptable Général.

La Fondation IFRAP a prévu en 2012 que l'activité d'édition, qui a en partie évolué, serait déficitaire dans les années à venir.

1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES *(SUITE)*

Néanmoins, il a été décidé de poursuivre cette activité pour plusieurs raisons :

- la revue Société Civile permet le rayonnement des activités de recherche de la Fondation.
- elle est un moyen de communication lors des colloques, assemblées, forums et débats scientifiques auxquels la Fondation est amenée à participer.
- la diffusion de la revue constitue une des missions sociales de la Fondation, telle qu'elle apparaît dans le compte d'emploi des ressources (CER).

De plus, il est apparu que l'activité d'édition est intimement liée à l'activité de la Fondation et qu'elle ne pourrait perdurer en dehors du cadre des activités de la Fondation.

Par conséquent, en raison des faits exposés ci-dessus et en application du principe de prudence, le fonds d'édition a fait l'objet pour l'exercice 2012 d'une provision pour dépréciation de 100% soit un montant de 147.208 €.

En 2022, l'activité d'édition est restée déficitaire.

La Fondation prévoit que les déficits continuent dans les années à venir, tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre cette activité pour les raisons précédemment évoquées.

C'est pourquoi la provision constatée en 2012 est maintenue dans son intégralité.

2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

1. PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits figurant sur la ligne « Ventes de prestations de services », pour un montant total de 89.868 €, se décomposent de la manière suivante :

- Abonnements à la revue Société Civile : 77.622 €
- Ventes de livres : 6.038 €
- Locations de fichiers : 390 €

2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT *(SUITE)*

- Droits d'auteurs : 5.818 €

Les produits figurant sur la ligne « Dons manuels », pour un montant de 1.175.716 €, correspondent aux dons reçus par la fondation.

Les produits figurant sur la ligne « Autres produits », pour un montant total de 236.902 €, se décomposent de la manière suivante :

- Loyer bien immobilier de placement : 235.883 €
- Produits divers de gestion courante : 1.019 €

2. PRODUITS FINANCIERS

Les produits financiers s'élèvent à 145.354 € au 31/12/2022. Ils comprennent :

- 66.323 € de dividendes reçus sur les actions détenues par la Fondation,
- 52.759 € de produits des cessions des valeurs mobilières de placement dans l'exercice,
- 21.190 € d'intérêts courus sur le contrat de capitalisation détenu,
- 5.082 € d'autres produits financiers (intérêts livrets).

3. CHARGES FINANCIÈRES :

Les charges financières s'élèvent à 32.145 € au 31/12/2022. Elles comprennent : :

- 1.125 € d'intérêts sur emprunt,
- 31.020 € de provision pour dépréciation des éléments financiers.

4. PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Les produits exceptionnels s'élèvent à 27.778 €. Ils sont constitués du solde du legs,versé par le notaire pour clôturer l'opération ayant pour origine l'exercice 2019.

3 - AUTRES NOTES

Effectif moyen de l'exercice 2022 :

Catégorie	Effectif moyen de l'exercice 2022
Cadres	3
Non-cadres	2
TOTAL	5

En 2022, la Fondation a accueilli 4 stagiaires pour des durées de 2 à 3 mois.

Honoraires du commissaire aux comptes :

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 6.090 € TTC.

4 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés :

Nantissement de compte bancaire rémunéré, dans le cadre de l'emprunt de 500 K€ contracté en 2016 auprès du Crédit Mutuel, le montant de cette garantie est égal au montant du capital restant dû, soit 97.126,82 € au 31/12/2022.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	151 470	-	17 400
TOTAL	**151 470**	**-**	**17 400**
Terrains	2 143 043	-	-
Constructions : - Sur sol propre	5 000 434	-	124 797
- Sur sol d'autrui	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	74 099	-	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	40 357	-	-
Matériel : - De transport	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	19 757	-	834
Emballages récupérables et divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	12 069	-	112 728
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-
TOTAL	**7 289 760**	**-**	**238 360**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL	**7 441 230**	**-**	**255 760**

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS *(SUITE)*

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	168 870	-
TOTAL	**-**	**-**	**168 870**	**-**
Terrains	-	-	2 143 043	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	5 125 232	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations : - Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	74 099	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	-	-	40 357	-
Matériel : - De transport	-	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	-	-	20 591	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	124 797	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**124 797**	**7 403 322**	**-**
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres : - Participations	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GÉNÉRAL	**-**	**124 797**	**7 572 193**	**-**

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 262	-	-	4 262
TOTAL	**4 262**	**-**	**-**	**4 262**
Terrains	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	538 624	140 835	-	679 460
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	41 035	9 412	-	50 446
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	35 652	2 449	-	38 100
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 709	2 477	-	18 186
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL	**631 020**	**155 172**	**-**	**786 192**
TOTAL GÉNÉRAL	**635 282**	**155 172**	**-**	**790 455**

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS *(SUITE)*

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.	-	-	-	-	-	-	-
Donations temporaires d'usufruit	-	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'acquisition de titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	-	-	-	-	-	-	-
DOTATIONS NON VENTILÉES	-		**REPRISES NON VENTILÉES**	-		**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**	-

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émissions d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-

ÉTAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour :				
- Reconstitution des gisements	-	-	-	-
- Investissements	-	-	-	-
- Hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL I	-	-	-	-
RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour :				
- Litiges	-	-	-	-
- Garanties données aux clients	-	-	-	-
- Pertes sur marché à terme	-	-	-	-
- Amendes et pénalités	-	-	-	-
- Pertes de change	-	-	-	-
- Pensions et obligations	-	-	-	-
- Impôts	-	-	-	-
- Renouvellements des immobilisations	-	-	-	-
- Gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL II	-	-	-	-

ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS *(SUITE)*

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
DÉPRÉCIATIONS				
Immobilisations :				
- Incorporelles	147 208	-	-	147 208
- Corporelles	-	-	-	-
- Biens reçus par legs ou donations	-	-	-	-
- Titres mis en équivalence	-	-	-	-
- Titres de participations	-	-	-	-
- Financières	-	-	-	-
Sur stocks et en cours	-	-	-	-
Sur comptes clients	-	-	-	-
Sur créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
Autres provisions pour dépréciation	14 555	31 020	-	45 574
TOTAL III	**161 763**	**31 020**	**-**	**192 782**
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	**161 763**	**31 020**	**-**	**192 782**
Dont dotations et reprises :				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	31 020	-	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-

ÉTAT DES CREANCES ET DETTES

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	-	-	-
Clients, usagers et comptes rattachés	84 970	84 970	-
Reçues sur legs ou donations	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13	13	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	10 334	10 334	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	873	873	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-
Débiteurs divers	85 008	85 008	-
Charges constatées d'avance	12 156	12 156	-
TOTAL	**193 353**	**193 353**	**-**

ÉTAT DES CREANCES ET DETTES *(SUITE)*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A un an max. à l'origine	-	-	-	-
- A plus d'un an à l'origine	97 127	32 529	64 598	-
Emprunts et dettes financières diverses	83 320	18 828	64 492	-
Fournisseurs et comptes rattachés	129 474	129 474	-	-
Dettes des legs ou donations	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	94 694	94 694	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 593	76 593	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	3 792	3 792	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	6 423	6 423	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Confédération, fédération, union, associations affiliées	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	34 367	34 367	-	-
TOTAL	**525 791**	**396 701**	**129 090**	**-**

CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	128
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 243	46 075
Dettes des legs ou donations	-	-
Dettes fiscales et sociales	139 797	138 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
TOTAL	**198 040**	**184 315**

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Créances reçues par legs ou donations	-	-
Autres créances	77 410	96 752
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	9 162	4 832
TOTAL	**86 572**	**101 584**

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits :	D'exploitation	34 367	40 105
	Financiers	-	-
	Exceptionnels	-	-
TOTAL		**34 367**	**40 105**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges :	D'exploitation	12 156	12 960
	Financières	-	-
	Exceptionnelles	-	-
TOTAL		**12 156**	**12 960**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2022		31/12/2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	-	-	-	-
- Dons manuels	1 175 715,77	1 175 715,77	1 161 961,91	1 161 961,91
- Legs, dotations et assurances vie	26 881,29	26 881,29	-	-
- Mécénat	-	-		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	360 046,74	360 046,74	541 267,94	541 267,94
2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie	-	-	-	-
2.2 Parrainage des entreprises	-	-	-	-
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-	-	-	-
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	113 076,74	-	86 844,56	-
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-	-	-
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS	-	-	68 704,19	-
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIES ANTÉRIEURS	-	-		
TOTAL	**1 675 720,54**	**1 562 643,80**	**1 858 778,60**	**1 703 229,85**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2022		31/12/2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	755 165,34	706 456,70	708 290,32	669 942,92
Activité de diffusion des recherches et des propositions	366 980,78	269 404,45	316 936,69	224 742,65
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant en France	-	-	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres Organismes agissant à l'étranger	-	-	-	-
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
1.1 Frais d'appel à la générosité du public	121 976,61	121 976,61	150 939,46	150 939,46
1.1 Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	107 880,76	93 592,34	101 184,33	90 099,21
3.2 - CHARGES LIÉES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	235 826,38	235 826,38	171 341,40	171 341,40
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	31 019,81	-	-	-
5 - IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	-	-
TOTAL	**1 618 849,69**	**1 427 256,47**	**1 448 692,20**	**1 307 065,64**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**56 870,85**	**135 387,33**	**410 086,40**	**396 164,21**

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION *(SUITE)*

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	31/12/2022		31/12/2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	-	-	-	-
Prestations en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-	-	-	-
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature	168 435,32	-	210 412,65	-
Dons en nature	-	-	-	
TOTAL	**168 435,32**	**0,00**	**210 412,65**	**0,00**
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France : Recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	151 591,79	-	189 371,39	-
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	16 843,53	-	21 041,27	-
TOTAL	**168 435,32**	**0,00**	**210 412,65**	**0,00**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	31/12/2022	31/12/2021	RESSOURCES PAR ORIGINE	31/12/2022	31/12/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES			**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC**		
1,1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats		
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	706 456,70	669 942,92	- Dons manuels	1 175 715,77	1 161 961,91
Activité de diffusion des recherches et des propositions	269 404,45	224 742,65	- Legs, donations et assurances-vie	26 881,29	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	- Mécénats	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	360 046,74	541 267,94
- Actions réalisées par l'organisme	-	-			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	-	-			
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	121 976,61	150 939,46			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3.1 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	93 592,34	90 099,21			
3.2 - CHARGES LIÉES AUX BIENS IMMOBILIERS DE PLACEMENT	235 826,38	171 341,40			
TOTAL DES EMPLOIS	**1 427 256,38**	**1 307 065,64**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**1 562 643,80**	**1 703 229,85**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-	-	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS**	-	-
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	-	-	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIES ANTÉRIEURS**	-	-
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**135 387,33**	**396 164,21**	**DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	-	-
TOTAL	**1 562 643,80**	**1 703 229,85**	**TOTAL**	**1 562 643,80**	**1 703 229,85**
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**5 891 027,21**	**5 494 863,00**
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	135 387,33	396 164,21
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	121 503,91	-
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	**5 904 910,63**	**5 891 027,21**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		**EXERCICE N**			**EXERCICE N**
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			**1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITE DU PUBLIC**		
Contributions volotaires aux missions sociales : Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi			Bénévolat	-	-
Réalisées en France	-	-	Prestations en nature	-	-
Réalisées à l'étranger	-	-	Dons en nature	-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-			
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	-			
TOTAL	**-**	**-**	**TOTAL**	**0,00**	**0,00**
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		**EXERCICE N**			
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE					
(-) Utilisation					
(+) Report					
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	**-**				

NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Liste des missions sociales de la Fondation IFRAP :

- Activités de recherche scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi.
- Activité de diffusion des recherches et des propositionss.

Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits :

La méthode retenue est la méthode réelle, soit une répartition selon les rubriques du plan comptable, soit en fonction des frais directement affectables à la collecte auprès du public.

Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

Les charges directes sont ventilées en fonction de la mission sociale concernée.

Les charges communes sont réparties selon la clé de répartition suivante :

-> à l'activité de recherche	70%
-> à l'activité de diffusion	20%
-> aux frais de fonctionnement	10%

Application du règlement ANC 2018-06 sur le compte d'emploi annuel des ressouces :

Le nouveau règlement prévoit que le compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le compte de résultat par origine et destination (CROD) présentent les informations pour les exercices N et N-1.

Intégration des revenus générés par les actifs issus de la générosité du public

L'article 432-5 du règlement ANC 2018-06 indique que les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public sont à intégrer dans les "Autres produits liés à la générosité du public".
Pour la Fondation, cela correspond aux produits des placements financiers et aux loyers de l'immeuble de placement.
Ces produits s'élèvent à 360.046,74 € pour l'exercice 2022, ils sont intégrés dans la rubrique "Autres produits liés à la générosité du public" du CER.

Par ailleurs, les charges liées à l'immeuble de placement, qui s'élèvent à 235.826,38 € pour l'exercice 2022, sont imputées dans la rubrique "Charges liées aux biens immobiliers de placement" des emplois du CER.

Pour la détermination des emplois financés par la générosité du public il a été retenu d'exclure la dotation aux amortissements de l'immeuble administratif rue des Jeuneurs et siège social de la Fondation. En effet, l'acquisition de cet immeuble a été financée par une dotation initiale composée d'apports de mécènes et par un emprunt toujours en cours de remboursement. La dotation aux amortissements d'un montant de 69.119,16 € répartie entre les missions sociales et les frais de fonctionnement selon la clé de répartition présentée ci-dessus représente ainsi des emplois non financés par la générosité du public.

NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES *(SUITE)*

Il est précisé que les produits issus des abonnements à la revue Société Civile, de la vente aux numéros et de la vente de livres sont affectés en priorité au financement des activités de diffusion des recherches. Les autres produits sont affectés en priorité au financement des charges de fonctionnement de la Fondation.

VARIATION DES FONDS PROPRES ART.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 066 219	40 000	-	-	5 106 219
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	780 686	-	-	-	780 686
Report à nouveau	8 227 776	370 086	-	-	8 597 862
Excédent ou déficit de l'exercice	410 086	-410 086	56 871	-	56 871
Situation nette	**14 484 767**	**-**	**56 871**	**-**	**14 541 638**
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-
Provisions règlementées	-	-	-	-	-
TOTAL	**14 484 767**	**-**	**56 871**	**-**	**14 541 638**

Les fonds propres sans droit de reprise comprennent :

- la dotation statutaire versée de 1.000.000 € et les compléments à cette dotation pour le maintien de la valeur de 295.000 €.

  Le bien immobilier acquis pour devenir le siège social de l'IFRAP est affecté à hauteur de 1.069.000 € à la dotation de la fondation. Les placements financiers de l'IFRAP viennent compléter l'affectation de la dotation au capital.

- le legs avec contrepartie d'actifs de 3.800.000 €.

  Le bien immobilier de placement valorisé à 3.755.682 € et le terrain à 1.556.093 € dans les comptes de la fondation est affecté à 75 % au legs.

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION iFRAP

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars SA
Société anonyme d'expertise et de commissariat aux comptes
à directoire et conseil de surveillance
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE 92400 COURBEVOIE
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153-

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
32-34, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
N° SIREN : 519 556 013

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux administrateurs de la Fondation iFRAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation iFRAP, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note explicative au compte emploi ressources de l'annexe expose les modalités et hypothèses retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER).
- Nos travaux ont consisté à vérifier que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER étaient conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC 2020-08 et qu'elles ont été correctement appliquées.
- Le bien-fondé de la correction d'erreur exposée dans la note 2 « Dérogation aux principes comptables » de l'annexe aux comptes et de sa correcte comptabilisation au regard du règlement comptable n° ANC N° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- Nous nous sommes également assurés de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

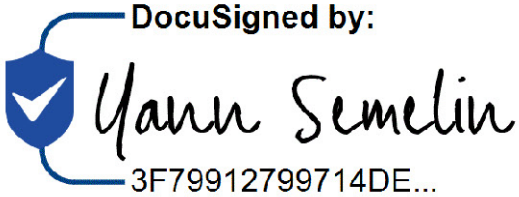
en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Paris-La Défense, le 17 mai 2023



Yann SEMELIN
Associé

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

mazars

61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

FONDATION iFRAP

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Mazars SA
Société anonyme d'expertise et de commissariat aux comptes
à directoire et conseil de surveillance
Siege social : Tour Exaltis 61 rue Henri Regnault LA DEFENSE 92400 COURBEVOIE
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153-

DocuSign Envelope ID: DDC3A4F5-8616-4554-8ED1-FE510673DC50

FONDATION iFRAP
Fondation reconnue d'utilité publique
32-34, rue des Jeuneurs - 75002 PARIS
N° SIREN : 519 556 013

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Aux administrateurs de la Fondation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Le commissaire aux comptes

Mazars

Paris La Défense le 17 mai 2023

DocuSigned by:
Yann Semelin
3F79912799714DE...

Yann SEMELIN
Associé